

Politique

## Remaniement Ministériel



**Le président de la République d'Angola, José Eduardo dos Santos, a procédé au remaniement ministériel de son gouvernement en présence du vice-président, Manuel Vicente et d'autres membres du gouvernement.**

### LES PERSONNALITÉS NOMMÉES AU GOUVERNEMENT :

<b>Paulino Domingos Baptista</b>	ministre de l'Hôtellerie et Tourisme
<b>Luís Gomes Sambo</b>	ministre de la Santé
<b>Fiel Domingos Constantino</b>	ministre du Commerce
<b>Branca Manuel da Costa Neto do Espirito Santo</b>	ministre de l'Urbanisme et Habitat
<b>Carolina Cerqueira</b>	ministre de la Culture

### JOSÉ EDUARDO DOS SANTOS A ÉGALEMENT NOMMÉ :

<b>José Maria Ferraz dos Santos</b>	gouverneur de la province de Cuanza Norte
<b>Valter Filipe Duarte da Silva</b>	gouverneur de la Banque nationale d'Angola
<b>José Manuel Cerqueira</b>	vice-gouverneur de la province de Luanda chargé de l'Économie
<b>Rui Celso Dias Fernandes da Silva</b>	vice-gouverneur de la province de Luanda pour les services communautaires
<b>Joaquim Dumba Malichi</b>	vice-gouverneur de la province de Luanda pour les services techniques et infrastructures
<b>Zaione Muloeno</b>	vice-gouverneur de la province de Lunda-Sul pour le secteur économique.

## Économie

# Un nouveau gouverneur pour la Banque nationale d'Angola



Le nouveau gouverneur de la Banque Nationale d'Angola, Valter Duarte da Silva, nommé par le président angolais, a fait une déclaration à la presse après la cérémonie d'investiture : « *La Banque Nationale d'Angola (BNA) renforcera son rôle d'autorité de change, régulatrice du secteur monétaire et de surveillance, afin d'établir dans le pays un système*

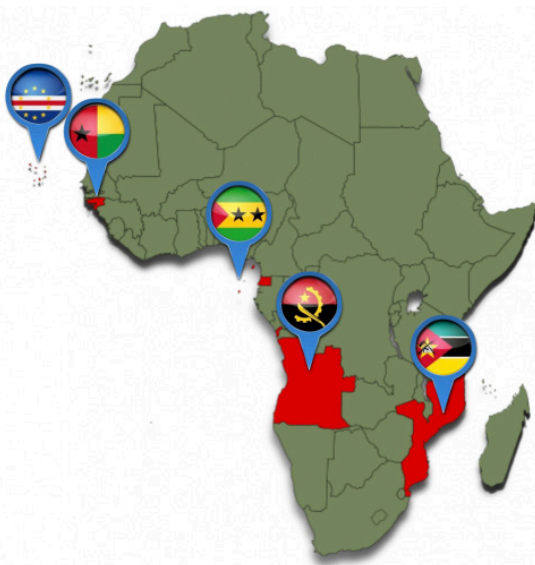
*financier plus solide qui contribue à la prospérité des entreprises et des ménages.* » Il a ajouté : « *Nous avons reçu du président de la République, la responsabilité de faire de la BNA une véritable autorité de change, régulatrice, monétaire et de surveillance* ».

Selon Valter Duarte da Silva, le président veut une plus grande prospérité des entreprises et des ménages, et cela requiert un système financier plus fort. Valter Duarte da Silva succède à José Pedro De Morais, dont la nomination a pris fin à sa demande selon un communiqué publié par le bureau du Président de la République. José Pedro De Morais avait été nommé gouverneur de la BNA en janvier 2015.

Selon l'Agence Reuters, Valter Duarte da Silva est un personnage peu connu dans les milieux financiers et a travaillé comme avocat dans le bureau du vice-président (2010-2013). Il est avocat, Maître de conférences, juriste formé à l'Université Catholique du Portugal. Il a été conseiller juridique de la banque BFA (2005-2008), et vice-président de l'institut angolais des systèmes électoraux (2008-2013).

Coopération internationale

## Portes ouvertes à l'Institut de Gestion Économique et Financière des PALOP



**Les activités de l'Institut de Gestion Economique et Financière (IGEF) des Pays Africains de Langue Officielle Portugaise (PALOP) ont démarré officiellement le lundi 14 mars 2016 à Luanda.**

Un renforcement des capacités sur la « *gestion fiscale des richesses naturelles et de l'aide publique au développement* » marquera le démarrage des activités de cette institution, précise un communiqué de presse du bureau de l'Union Européenne en Angola.

Ce communiqué de presse souligne que l'institut vise surtout à appuyer les PALOP dans l'amélioration de leurs capacités en termes d'efficience, de transparence, d'efficacité et de qualité des systèmes de gestion des finances publiques. Cet enseignement initial, qui aura lieu dans les installations de l'Institut de Gestion des Finances Publiques d'Angola (INFORFIP) situées dans la municipalité de Cacuaco (Luanda), sera dispensé du 14 au 21 mars 2016 au profit de l'Angola, du Cap vert, du Mozambique, de la Guinée Bissau et de São Tomé et Principe.

Cette activité spécifique est financée conjointement par le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Union Européenne. Cette dernière étant prête à déboursier trois millions d'euros émanant du Fonds Européen de Développement (10ème FED), dans le cadre du programme de coopération régionale UE/PALOP et Timor Oriental. Le bâtiment qui abritera dans l'avenir le siège de l'IGEF est en construction à Lubango, principale ville de la province de Huila, au sud de l'Angola, et l'achèvement des travaux étant prévu en 2017.

Industrie

## Un nouveau contrat pour Technip avec Total E&P Angola

**La société Technip Angola Engenharia Limitada, association de Technip et Sonangol, a remporté un contrat de trois ans auprès de Total E&P Angola pour des services d'ingénierie, d'assistance technique, de management, de supervision, de coordination ainsi que des activités liées à la fourniture des équipements ; contrat qui devrait s'achever fin 2018.**



Ce contrat porte sur des services destinés à plusieurs unités flottantes de production, stockage et déchargement (FPSO) - Girassol, Pazflor, Dalia et CLOV. Ces services couvriront également le développement des champs sous-marins associés à ces unités FPSO. Celles-ci sont situées au large de l'Angola, au niveau du block 17.

Hallvard Hasselknippe, président Subsea chez Technip, souligne : « *Nous nous sommes vus confier la réalisation de ce contrat par Total E&P Angola afin qu'ils puissent bénéficier de services d'ingénierie de qualité. A cet égard,*

*notre présence de longue date en Angola, notre personnel qualifié en matière d'ingénierie ainsi que notre bonne connaissance des besoins et méthodes de travail de notre client, ont constitué autant d'atouts. Ce contrat renforce par ailleurs notre activité en Afrique - une zone connaissant une bonne dynamique. Il s'inscrit également dans notre stratégie qui consiste à accompagner nos clients dès les premières étapes de leurs projets et à construire ainsi des relations fructueuses sur la durée. »*

Relations internationales

## L'Angola lutte contre la corruption à l'OCDE



**L'ambassadeur de l'Angola en France, Miguel da Costa, en représentation du ministre de la justice a salué le groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales, pour son rôle crucial et déterminant dans le suivi et l'encouragement à la mise en œuvre de la convention anticorruption.**

Interrogé sur la position de l'Angola, l'ambassadeur a tenu à rappeler que l'Angola a signé la convention anticorruption le 9 décembre 2003 qui a été ratifiée par l'assemblée nationale en août 2006. Il a précisé que le gouvernement angolais a adopté la convention anticorruption de l'Union Africaine ainsi que le protocole anticorruption des Etats membres de la SADC.

Miguel da Costa, a ajouté que son pays poursuit des efforts sur le plan interne pour renforcer la législation anticorruption. Il a notamment cité la loi sur la probité publique entrée en vigueur en juin 2011 qui est un texte qui renforce les mécanismes de lutte contre la culture de corruption. Cette loi reflète la volonté et les efforts de l'état angolais de moraliser l'exercice des fonctions publiques et de lutter contre la corruption.

Il a également souligné que très récemment, le 27 janvier 2016, l'Assemblée Nationale angolaise a approuvé une proposition de Loi des Contrats Publics, qui établit un nouveau régime

juridique pour la formulation, négociation et exécution des contrats publics en Angola. C'est une loi qui renforce les principes fondamentaux qui régissent les activités administratives, notamment la transparence, la concurrence et l'intérêt public et combat toute forme de corruption. L'ambassadeur a terminé son propos en ajoutant que l'Angola continuera d'œuvrer dans le cadre de l'Union Africaine et de la SADC pour renforcer le cadre juridique et humain de lutte contre la corruption. La réunion de l'OCDE s'est tenue à Paris le 16 mars 2015.

## Economie

# Moody's révisé les notes de l'Angola, du Gabon et du Nigéria



**L'agence de notation a révisé les notes souveraines de ces pays afin notamment d'évaluer l'impact de la chute des prix du pétrole sur leurs indicateurs économiques et d'étudier les réponses apportées par les pouvoirs publics.**

L'Angola (noté Ba2), le Gabon (Ba3) et le Nigeria (Ba3) font partie des douze pays producteurs de pétrole dont l'agence Moody's a placé les notes souveraines sous examen avec possibilité de les réviser à la baisse, aux côtés de géants tels que l'Arabie saoudite et la Russie. Le Congo-Brazzaville a vu lui sa note dégradée d'un cran, de Ba3 à B1, et placée également sous surveillance négative.

L'agence de notation base cette décision sur deux points : premièrement l'impact qu'a eu la chute du prix du pétrole sur les finances publiques, les réserves extérieures et les comptes externes de ces pays, et deuxièmement sur les effets à attendre d'un pétrole bas sur ces indicateurs, alors que le baril de brut s'échange autour de 30 dollars, loin des 100 dollars enregistrés mi-2014 et bien en dessous du cours moyen de 50 dollars de 2015. Moody's rappelle le poids du pétrole dans ces économies : 67 % des recettes publiques et 97 % des exportations en Angola, 32 % des recettes publiques consolidées et 65 % des exportations au Gabon, et 40 % des recettes publiques consolidées et 90 % des exportations du Nigeria. « *En raison de la rupture structurelle entre l'offre et la demande de pétrole, nous pensons que les prix du pétrole devraient rester faibles pendant une période prolongée, avertit Moody's qui parie sur un baril de 33 dollars en 2016, 38 dollars en 2017 avant une remontée à 48 dollars à l'horizon 2019* ».

### **La position fiscale de ces pays s'est détériorée**

La chute du prix de l'or noir a durement affecté les économies des pays pétroliers africains notés par Moody's. L'agence de notation estime par exemple qu'en pourcentage du PIB, les recettes du Gabon ont chuté de 4,5 points entre 2013 et 2015, celles du Nigeria de 4,3 points, tandis que celles de l'Angola reculaient de 16 points. La situation fiscale de ces pays s'est elle aussi détériorée. Le Gabon est ainsi passé d'un excédent budgétaire de +1,8 % du PIB en 2013 à un déficit de -2,2 % en 2015. L'Angola a enregistré un déficit public de -2 % du PIB l'an dernier, contre un excédent de + 3% en 2013. Au Nigeria, le déficit s'est aggravé durant cette période, passant de -2,3 % à -4,2 %.

En plaçant les notations de ces pays sous surveillance négative, l'agence de notation se donne le temps de « *mesurer l'ampleur de l'impact d'un autre recul du prix du pétrole sur la performance économique et les comptes publics* » de ces pays, et d'évaluer la crédibilité et la viabilité des programmes publics et de leur capacité à atténuer l'impact du prix du pétrole ».

Moody's craint en effet de nouvelles détériorations des indicateurs macroéconomiques de ces pays. Si aucun changement de politique économique n'intervient, les revenus publics de l'Angola devraient baisser de 27 %, tandis que le déficit public et la dette s'aggravaient respectivement de 7 points et 6 points de pourcentage durant les quatre prochaines années, avertit Moody's. De la même façon, l'agence de notation craint une augmentation de la dette du Gabon (+12 points de pourcentage du PIB) et du Nigeria (+ 7,5 points) d'ici 2018.

Aussi, l'agence américaine entend, durant les deux prochains mois, examiner les politiques publiques mises en place dans ces différents pays, qu'il s'agisse des réductions de dépenses et de l'élargissement de l'assiette fiscale promises par les autorités angolaises, de la modernisation de la TVA et de la libéralisation des prix des carburants attendues au Gabon ou de la réforme des entreprises pétrolières publiques au Nigeria. Si l'examen de ces politiques publiques s'avère insatisfaisant, l'agence pourrait abaisser les notes de ces pays d'un cran.

Organisation Régionale

## Réunion des ministres de la SADC à Gaborone





**La ville de Gaborone, capitale de la République de Botswana, accueille depuis le 14 mars la réunion du Conseil des ministres de la communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC). L'Angola est représenté à cet événement par les ministres des relations extérieures, Georges Chikoti, du Commerce, Fiel Constantino, des Finances, Armando Manuel, et du Plan et du Développement territorial, Job Graça.**

Le secrétaire exécutif de la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Stergomena Lawrence Tax, a déclaré lundi que le budget 2016/17 du bloc régional continuerait de se concentrer sur la mise en œuvre des principales priorités du plan indicatif stratégique de développement régional (RISDP), l'élargissement de la stratégie d'industrialisation et la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région. S'adressant à des journalistes à Gaborone, Tax a affirmé que depuis la dernière réunion du Conseil des ministres tenue en août 2015, la SADC a observé les élections générales et présidentielles en Tanzanie et aux Seychelles.

Selon Stergomena Lawrence Tax, « *La région reste pacifique et politiquement stable, avec toutefois quelques difficultés dans certains des états membres. Je remercie l'Organe pour les questions Politiques, de Défense et de Sécurité et les membres de la troïka qui ont, à plusieurs reprises, continué à relever les défis émergents* », a ajouté Tax. Elle a par ailleurs souligné que, pour l'année 2017, l'accent sera mis sur une évaluation rigoureuse avec un suivi rapide et efficace afin de s'assurer que les objectifs de coopération et d'intégration de la SADC seront réalisés. « *L'industrialisation est le seul moyen de parvenir à un développement socio-économique durable et profond* », a-t-elle réaffirmé.

Selon Tax, le secrétariat de la SADC a également pris des mesures pour mettre en place un système de planification, de budgétisation, de suivi et évaluation axé sur les résultats qui, entre autres, abordera la faible absorption persistante, tout en renforçant le système de gestion de la performance du secrétariat de la SADC. « *Une fois finalisé, le système permettra au Secrétariat de suivre les progrès accomplis en termes de résultats et d'impact de l'intégration de la SADC* », a-t-elle précisé. La SADC est composée de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Botswana, du Lesotho, du Malawi, de l'île Maurice, du Mozambique, de la Namibie, de la République démocratique du Congo, des Seychelles, du Swaziland, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe.